

# Le broyé du Poitou

Par Denis Montebello Photo Marc Deneyer

**O**n connaît la phrase de Marie-Antoinette : «S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche.»

On l'entend dire ainsi au Québec : «Faute de pain, on mange de la galette.»

Pour comprendre ce dicton, il faut savoir que la galette, faite de pâte grossièrement pétrie, demande moins de temps de préparation que la pâte levée du pain.

La travailler le moins possible, c'est aussi une façon de rendre la pâte friable. Et le meilleur moyen de réussir ces «gâteaux d'assemblée» (au nombre desquels le «gâteau broyé du Poitou») que l'on préparait pour les foires et frairies, pour les communions et les mariages, et qui accompagnent toujours les vins d'honneur.

Certains spécialistes comparent, pour les distinguer, la galette charentaise (ou saintongeaise) et le «broyé du Poitou». Ce qui fait la galette, selon eux, c'est l'abondance et la qualité du beurre ; pour le «broyé», on pétrira une première fois, puis, après avoir coupé avec la main la pâte «en petits morceaux arrachés», on pétrira derechef. Quant aux béotiens, ils apprécieront très vite, et peut-être à leurs dépens, la différence : dans la grande famille des gâteaux secs à texture dense, le «broyé du Poitou» est assurément le plus dur. D'ailleurs la tradition veut qu'il se consomme à toute heure, brisé d'un coup de poing sur la table familiale.

La galette s'est peu à peu *enrichie* d'œufs, de sucre, d'alcool – cognac, marc, prune –, voire de fragments d'angélique.

Ce n'est donc pas une révolution sémantique qui a conduit à dire *galette* pour *argent*. La galette présentait, et ce dès l'origine, une analogie de forme mais aussi de couleur avec la pièce d'or. D'autre part (du gâteau), la métaphore argent-aliment primordial n'est pas nouvelle, le blé a toujours été synonyme de richesse dans le monde paysan.

Cela dit, le *mangeur de galette* n'est pas forcément un homme vénal. On peut se contenter de la contempler,

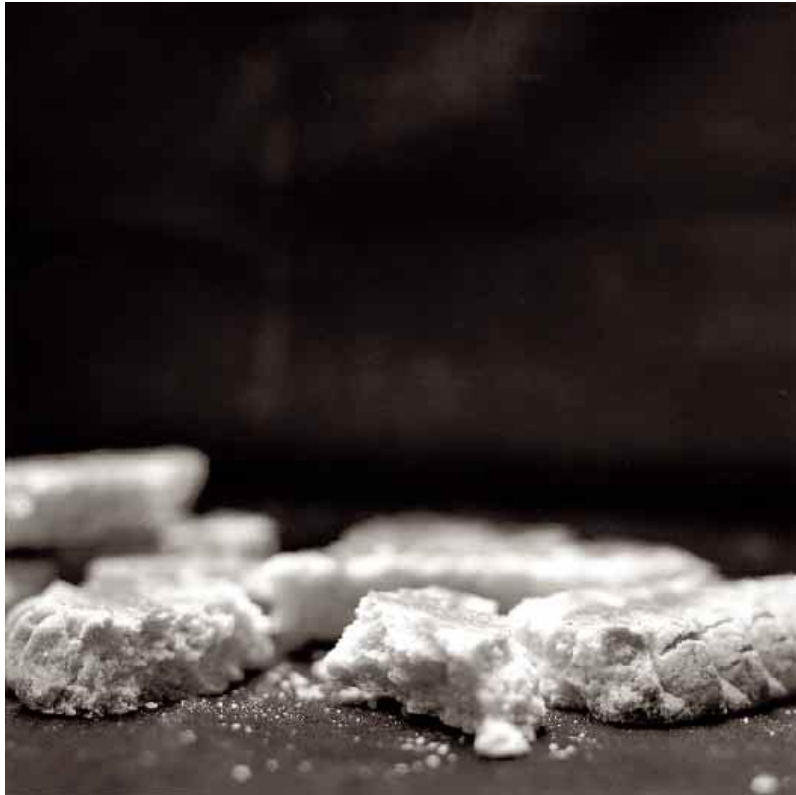
se satisfaire de sa perfection sans songer à l'entamer, l'aimer d'un amour platonique, en jouir esthétiquement. Ou goûter avec elle au vertige de l'étymologie.

Selon l'étymologie, puisque je l'ai évoquée, *galette* dériverait de *galet*, lui-même diminutif de *gal*, «caillou». Mais un étymon peut en croiser un autre, et l'idée serait plus précisément d'un «caillou lancé» (par les vagues ou dans l'eau).

Cette découverte confirme mon intuition : sa forme ronde et plate – qui est aussi celle du mot, si l'on se fie à l'onomatopée – en ferait un excellent projectile. De plus, ce qui explique que je ne la touche pour ma part que des yeux, cette «galette de ménage» – autre appellation du «broyé poitevin» – a la dureté du caillou.

*Galette*, c'est entendu, est un diminutif ; c'est le diminutif d'un diminutif ; c'est enfin (mais le jeu n'a pas de fin, qui consiste à déboîter la poupée, à chercher l'*atome*) un diminutif qui, comme tous les diminutifs, est plus long que le mot dont il procède, de plus en plus long même. Comme si briser ce «broyé», loin de le réduire en morceaux, finissait par l'accroître, n'en finissait pas de l'augmenter.

L'image qui me vint d'abord de cercles concentriques s'évanouit. D'une cible dont le centre serait l'étymon, le mot au fond du mot, celui qui vous ferme la bouche et vous ouvre la route, la pierre ou si l'on veut la pièce mais on ne la trouve jamais. Bien qu'on creuse et qu'on creuse. On ne trouve pas la fève insécable. Le fin mot sinon le dernier. Qu'importe, on se cassera toujours les dents. On se cassera toujours les dents sur ce gâteau. Ce sera toujours ça. On ne saura pas l'étymologie vraie. On ne connaîtra que le vertige. Avec cette galette que sa division augmente, qui s'accroît de son morcellement. On laissera tomber le caillou. On perdra le centre. On sera une île : un océan de détresse. Ou tout bêtement le gars, là-bas, qui fait des ronds dans l'eau. Je contemple ce «broyé» (j'ai failli écrire «noyé»), et c'est lui bientôt qui me considère. J'interroge le pour-



tour dentelé, et maintenant il me questionne. Quelle est cette roue dentée que tu vois ? N'est-ce pas le petit vélo que tu as dans la tête ?

Par un engrenage fatal – suivant la piste du «noyé» –, je me retrouve précipité dans une lecture aberrante, feuilletant fiévreusement la presse de caniveau à la recherche du titre accrocheur, du crime qui s'étale à la une et que l'on me racontera par le menu. Oui, je pense, il y aurait place, à côté des Enervés de Jumièges, pour le «broyé du Poitou». Ou plutôt, sans quitter la région, entre les possédées de Loudun et la séquestrée de Poitiers. Du participe passé passif au masochisme de la victime qui aime (c'est bien connu) son bourreau, qui subit (pour le plus grand plaisir du lecteur) la cruauté de ses tortionnaires, il n'y a pas loin. Je passe de l'un à l'autre sans problème. De conscience ni de grammaire. C'est dans nos contrées et ailleurs chose aussi courante qu'un adjectif substantivé.

Cela n'a pourtant rien d'exemplaire. Le nom est commun, certes, mais il ne fait pas le type, le *caractère*, il ne nous mène pas de la tragédie à la comédie. Les énervés ou les possédées ont beau être plusieurs, le cas est toujours particulier. On est dans l'extraordinaire. Les

fous sont et demeurent des *originaux*. Leur crime reste ce que Sade voulait qu'il fût et que rappelle Camus dans *L'homme révolté* : «le fruit exceptionnel et délicieux du vice déchaîné». La victime, le fût-elle d'un banal accident, ne ressemble à personne, le seul masque qu'elle porte est celui du noyé. Tel est aussi le triste privilège du «broyé», dont la recette ne doit pas faire oublier qu'il est à chaque fois une création, une œuvre unique.

Bien sûr, il arrive que ces «artistes» signent des crimes qu'ils n'ont pas écrits. Il suffit de les écouter. Ou simplement de les lire. Sans aller jusqu'à prétendre que le crime parle du crime, on remarque bien vite qu'il emprunte ses mots au sophiste, pour qui littérature et cuisine, c'est tout un.

S'il n'est pas le chef-d'œuvre de celui qui s'en proclame l'auteur, il le sera peut-être pour l'amateur de faits divers.

Pour un Truman Capote, m'objecteront certains, et ils auront raison, combien de pâles copistes ?

Je leur répondrai qu'il y a là quand même matière à littérature, incitation à l'épigramme, tout un art possible du bref.

Imaginons en effet que lisant son journal l'amateur de faits divers tombe sur le «broyé du Poitou». Ce sera pour lui l'occasion de mêler concision (mallarméenne) et humour noir, une *vraie* chance de *nouvelle*. De *nouvelle en trois lignes*, à la manière de Félix Fénéon. Et il n'aura pas à travailler longtemps cette pâte, ni besoin d'incorporer du beurre. En Poitou (tradition du goût), on vous livre la victime *achevée*, le «broyé» entier ou, si vous préférez, entériné. Comme l'usage, d'où le substantif. Le «broyé», c'est, comme on dit, la force de l'habitude, et pour la casser il faut une violence pareille. Un poing, je le répète, qui s'abat sur la table. Et la famille formant cercle, partagée entre admiration et terreur, cherchant à voir la merveille que l'on cache pour mieux la montrer – que l'on montre pour mieux la cacher –, et en même temps, d'un même mouvement s'écartant. La *cène* primitive, en quelque sorte. On sent que le bras était armé pour un autre sacrifice, que la main désignait une autre victime, mais on ne saurait dire exactement pourquoi au dernier moment elle dévie, pourquoi le poing qui visait le fils s'écrase sur ce gâteau, broie le «broyé». On ne pourrait pas davantage expliquer, à ceux qui voudraient oublier la violence, ne retenir que le partage, le sentiment qu'ils sont ici particulièrement, *intimement* mêlés. ■